

**RÉPONSE DU TRANSPORTEUR À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 8
(DEMANDÉ PAR LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE)**

Engagement 8 :
(demandé par la Régie de l'énergie)

Norme TET-LIA-N GEN0100.

RE-8 : La norme a été remise à la Régie de l'énergie au moment de la rencontre technique du 27 janvier 2006. Le Transporteur a alors informé la Régie de l'énergie du caractère confidentiel de ce document et demandé qu'il ne soit pas reproduit sur le site Internet de la Régie de l'énergie. Le représentant de l'intervenante Union des consommateurs a eu l'occasion d'en prendre connaissance.